



FACTURE

SAS V2DL EXIM CAPITOLE

116 route d'Espagne - Bât. Hélios 2 - BAL 215
31100 TOULOUSE

Tél. 05 82 95 92 33

Fax.

SIRET : 90747357300018

N°identification TVA : FR10907473573

Police d'assurance : 10583929904

Code APE : 7120B

HECTARE

45 rue garance
31670 LABEGE

Date	Numéro	Code Client	Echéance
21/10/2024	FA241021 926	PRE00002	21/10/2024

Facture correspondant au(x) dossier(s) :

Num. dossier	Réf. Dossier	Effectuée le	Adresse Bien	Propriétaire
3019	PREVOST 3019	21/10/2024	368 chemin de Notre Dame d'Alet 31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE	HECTARE

Num. dossier	Réf. article	Désignation	Qté.	PU TTC (€)	Montant TTC (€)	TVA (%)
3019	DPE001	Diagnostic de performance énergétique Maison individuelle de 200 m² à 250 m²	1,00	160,00	160,00	20,00
3019	PLB001	Constat de risque d'exposition au plomb (Parties privatives) Maison individuelle de 200 m² à 250 m²	1,00	170,00	170,00	20,00
3019	PACK 4 AM/ELEC/CAR/TER	Pack 4 diagnostics obligatoires pour la Vente Maison individuelle de 200 m² à 250 m²	1,00	360,00	360,00	20,00
		Certificat de superficie "Loi Carrez"	1,00			
		Constat amiante	1,00			
		Etat du bâtiment relatif à la présence de termites	1,00			
		Etat de l'installation intérieure d'électricité	1,00			
3019	ERN001	Etat des risques naturels, miniers et technologiques	1,00	30,00	0,00	20,00

Montant HT (€)	TVA (%)	Montant TVA (€)
402,50	20,00	80,50

Total TTC	690,00 €
Remise globale	30,00 % 207,00 €
Total TTC net	483,00 €
Total TVA	80,50 €
Total HT net	402,50 €

Total déjà réglé	0,00 €
------------------	--------

MONTANT A PAYER

483,00 €

Bon à Payer
Programme
Miguel Prevost
Montaigut

Le règlement débloque l'envoi des rapports

Les attestations délivrées restent la propriété de la société V2DL EXIM CAPITOLE jusqu'au règlement de la facture. Elles ne pourront être utilisées par le client avant leur règlement intégral. (Clause de Réserve de propriété - loi 80-335 du 12.05.80)

Loi N°92-1442 du 31 décembre 1992 : la présente facture est payable comptant. En cas de non-paiement à la date d'échéance, des agios seront décomptés sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, selon la formule suivante : $\text{Facture TTC} \times \text{Taux fixé par la loi} \times n \text{ jours}$

360 jours

Selon l'article D441-5 du code du commerce, Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros.

CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRENEES
BIC : CEPFRPP313
IBAN : FR76 1313 5000 8008 0081 2842 493

FA241021 926

V2DL EXIM CAPITOLE - Franchisé indépendant - 116 route d'Espagne - Bât. Hélios 2 - BAL 215 - 31100 TOULOUSE
Tél : 05 82 95 92 33 - Fax : - E-mail : capitole@exim-expertises.fr
SAS au capital de 43 500 € - N°TVA FR10907473573 - SIRET 90747357300018 - APE 7120B



(Coupon à retourner avec votre règlement, merci)

N° de Facture	Montant TTC	Code client	Dossier(s) lié(s)
FA241021 926	483,00	PRE00002	3019

FA241021 926

V2DL EXIM CAPITOLE - Franchisé indépendant - 116 route d'Espagne - Bât. Hélios 2 - BAL 215 - 31100 TOULOUSE
Tél : 05 82 95 92 33 - Fax - E-mail : capitole@exim-expertises.fr
SAS au capital de 43 500 € - N°TVA FR10907473573 - SIRET 90747357300018 - APE 7120B